

Le très hon. M. Gardiner: Je préfère ne pas me prononcer avant que soient conclus nos entretiens avec les représentants des provinces.

L'INDE

FAMINE—DEMANDES D'AIDE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. A. Earl Catherwood (Haldimand): Je désire poser une question au secrétaire d'État. Le ministre aurait-il l'obligeance de nous donner des précisions sur les comptes rendus selon lesquels des millions de personnes de la province de Madras (Inde) sont menacées par la famine et la privation? Le Gouvernement a-t-il reçu des demandes d'aide spéciale de ce pays?

L'hon. L. B. Pearson (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Je pense que la question devrait m'être adressée plutôt qu'au secrétaire d'État. J'ai vu les comptes rendus publiés dans les journaux, au sujet de la grave disette de vivres et d'eau dans la province de Madras, mais nous n'avons reçu aucun communiqué officiel nous informant que la situation s'est aggravée. D'autre part, le gouvernement de l'Inde n'a fait aucune démarche auprès du gouvernement canadien et n'a formulé aucune requête d'aide spéciale. Cependant, je signale à l'honorable député que nous sommes en relations étroites avec le gouvernement de l'Inde au sujet de l'affectation des fonds que nous avons mis à sa disposition sous le régime du plan de Colombo. Dix millions de dollars de ces fonds ont servi à acheter du blé destiné à l'Inde. Ce blé commence à arriver dans l'Inde. Le gouvernement de ce pays l'expédiera sans doute, par les voies normales de distribution, aux régions qui en ont le plus besoin.

LOI DES ENQUÊTES SUR LES COALITIONS

RAPPORT DU COMITÉ MACQUARRIE—PRÉSENTATION ÉVENTUELLE D'AMENDEMENTS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. G. Diefenbaker (Lake-Centre): Puis-je demander si, oui ou non, le comité MacQuarrie faisant enquête sur les coalitions a déposé un autre rapport provisoire et si, comme l'ont signalé les journaux de samedi, le Gouvernement se propose de présenter des amendements à la loi des enquêtes sur les coalitions durant la session en cours?

L'hon. Stuart S. Garson (ministre de la Justice): Le comité MacQuarrie n'a pas présenté d'autre rapport provisoire. Il m'a remis l'édition anglaise de son rapport final et nous attendons maintenant que le professeur Lamontagne ait préparé l'édition française.

[M. Bryce.]

Lorsque les deux éditions seront disponibles, on déposera des exemplaires photocopiés à la Chambre et on en saisira le Cabinet qui décidera des mesures à prendre.

M. Diefenbaker: L'autre question a trait à la déclaration formulée, d'après les journaux, par un des ministres, et suivant laquelle on se propose de présenter durant la session en cours des amendements à la loi des enquêtes sur les coalitions. J'ai demandé au ministre si le Gouvernement se proposait effectivement d'agir ainsi. Je veux parler de la déclaration du ministre du Commerce (M. Howe).

L'hon. M. Garson: J'ai lu la dépêche dont mon honorable ami parle mais, à l'exemple de mon collègue, le ministre de l'Agriculture (M. Gardiner), je ne prends pas ces rapports trop au sérieux. Je viens de présenter les faits. On a reçu le texte anglais et le texte français nous parviendra d'ici une semaine, je crois. On déposera alors les deux textes et on annoncera la ligne de conduite adoptée.

INSTRUCTION PUBLIQUE

SUBVENTIONS FÉDÉRALES AUX ÉCOLES D'ASSISTANCE SOCIALE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Stanley Knowles: Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social me dira-t-il s'il est exact qu'à partir de demain on va supprimer la subvention fédérale aux écoles d'assistance sociale? S'il en est ainsi, le ministre me dira-t-il pourquoi, et si on ne va pas revenir sur cette décision?

L'hon. Paul Martin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Mon honorable ami me donne si souvent préavis de ses questions... Il ne l'a pas fait aujourd'hui...

M. Knowles: Je croyais que j'aurais une meilleure réponse.

L'hon. M. Martin:...mais heureusement, je puis tout de même lui répondre. Mon collègue n'ignore pas que l'État a versé des subventions de l'ordre de sept millions aux universités. Or les écoles d'assistance sociale ont été prévenues à l'époque que le Gouvernement n'entendait pas continuer de verser des subventions qui seraient en partie remplacées par les sommes votées par suite de l'adoption de certains vœux de la commission royale Massey relativement aux subventions aux universités. Une école d'assistance sociale, toutefois, recevra de l'aide, celle d'Halifax, parce qu'elle ne répond pas absolument aux conditions auxquelles sont versées les subventions accordées aux provinces en vue de venir en aide aux universités. Les écoles d'assistance sociale connaissent la situation.